

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES  
Arrondissement de NEUFCHATEAU  
Commune de CHATENOIS  
1, rue de Lorraine - 88170 CHATENOIS  
Tél.: 03 29 94 51 09 - Fax.: 03 29 94 59 40

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL  
n°005-09/07/2013

-----  
Séance du 9 Juillet 2013  
-----

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
16	11	13
Pour	Contre	Abstentions
13	0	0

Date de la Convocation
Le 1 <sup>er</sup> Juillet 2013

Date d'affichage et de transmission
Le 11 Juillet 2013

Objet de la délibération
--------------------------

**N°005-09/07/2013 :**  
**adhésion au SDANC**

L'an Deux Mille Treize,

Le Neuf Juillet,

A 20 Heures 30.

Le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire,

Réuni au nombre prescrit par la loi,

En salle de réunion de la Mairie de CHATENOIS,

Sous la Présidence du Maire,

Jean-Pierre FLORENTIN.

**Absents : Monsieur Philippe STEPHANI, Madame Nathalie DARRE, Monsieur Claude COHEN, Madame Christiane DANIEL (a donné procuration à Madame DUBOIS), Monsieur Alexandre DUGRAVOT (a donné procuration à Monsieur FLORENTIN).**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les obligations qui incombent aux communes en matière d'assainissement non collectif, en application de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, ces compétences ayant été réaffirmées par la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006.

Il expose à ce sujet l'existence du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges qui a pour missions :

- le contrôle de la conception,
- le contrôle de l'exécution,
- le diagnostic (y compris pour les ventes immobilières),
- le contrôle périodique,
- le conseil auprès des usagers du service d'assainissement non collectif,
- le conseil aux élus dans le cadre de l'exercice de leurs compétences et responsabilités en matière d'assainissement non collectif.

Le Maire présente ensuite les statuts et le règlement du SDANC.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'adhérer au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif et s'engage à verser chaque année la cotisation qui lui sera réclamée.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire de CHATENOIS,

*Jean-Pierre FLORENTIN.*

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adhésion au SDANC

---

Date de décision: 09/07/2013

Date de réception de l'accusé 12/07/2013

de réception :

---

Numéro de l'acte : 09072013\_005

Identifiant unique de l'acte : 088-218800951-20130709-09072013\_005-DE

---

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 06/03/2008

classification :

---

Nom du fichier : 005.2013-09.07.2013 Adhésion au SDANC.doc ( 088-218800951-20130709-09072013\_005-DE-1-1\_1.pdf )